

Ecole de Martinvast

Procès-verbal du conseil d'école du 14 juin 2018

Participants

Fonction	NOM	présent	excusé	absent
IEN ou représentant	Mr SAGLIO		x	
Président	Mme DEHAYNIN	x		
Conseillère municipale	Mme FONTAINE	x		
Enseignants	Mme HERY	x		
	Mme RENET	x		
	Mme SERATENSCHII	x		
	Mme LE BRETON	x		
	Mme GUILLEUX		x	
Parents élus	Mme VRIGNAUD	x		
	Mme RICHOU	x		
	Mr CASTANIE	x		
	Mme CRESTEY	x		
	Mme BIROT	x		
	MR DORIZON	x		
	DDEN	Mme PASQUALOTI Chantal	x	

Ordre du jour

- ① Préparation de la rentrée 2018-2019
 - a. Effectifs prévisionnels
 - b. Equipe enseignante
 - c. Constitution des classes
 - d. Modalités de rentrée
 - e. Réforme des rythmes scolaires
- ② La sécurité à l'école
 - a. Exercice PPMS confinement
 - b. Exercice départemental sécurité
 - c. Formation prévention risques
- ③ Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2018-2019
- ④ La bibliothèque à l'école
- ⑤ Services civiques universels 2018-2019
- ⑥ Travaux et achats mobilier
- ⑦ Bilan des actions dans l'APEM
- ⑧ Réflexion : vers une commune nouvelle

① Préparation de la rentrée 2018-2019

a. Effectifs prévisionnels

2 ans	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
-	19	12	17	20	15	23	22	18

Nous comptons 48 élèves de maternelle et 98 élèves du CP au CM2. Nous comptons à ce jour 146 élèves.

b. Equipe enseignante

Il n'y a pas de changement au sein de l'équipe enseignante. Un enseignant sera nommé pour assurer la décharge de Mme Dehaynin.

c. Constitution des classes

Depuis l'année dernière, la date de naissance ne constitue plus le critère de répartition des élèves dans les classes à double niveau. L'objectif étant de former des groupes-classe hétérogènes, des climats et des ambiances de classe sereins.

d. Modalités de rentrée

La rentrée est le lundi 3 septembre pour les élèves.

Une liste de fournitures sera distribuée avant les vacances aux élèves et affichée. La liste sera également disponible sur le site de la mairie.

Nous avons fait une demande auprès de notre inspecteur pour permettre aux familles de TPS et PS d'accompagner leurs enfants dans leur classe les 2 premières semaines. Cette demande est acceptée.

e. Réforme des rythmes scolaires

A la rentrée 2018, l'organisation du temps scolaire sera organisée sur une semaine de 4 jours.

② La sécurité à l'école

a. Exercice PPMS confinement

Un exercice PPMS confinement a été réalisé le mercredi 28 mars. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.

b. Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Les mesures de sécurité et le plan Vigipirate sont reconduits pour l'année 2018-2019 (école fermée, accueil des élèves à la barrière de l'école).

c. Formation prévention des risques.

Mmes Héry et Dehaynin ont bénéficié d'une formation prévention des risques. Ce fut une formation ciblée sur les incendies et l'utilisation des extincteurs. C'est une personne du rectorat de Caen qui assure cette formation.

③ Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2018-2019

Les actions programmées pour cette année scolaire ont été menées dans chacune des classes. Nous vous rappelons les axes : le suivi et l'accompagnement du parcours de tous les élèves, l'adaptation des pratiques pédagogiques et éducatives aux besoins des élèves et le renforcement du lien école/familles et les relations entre l'école et ses partenaires.

Courant septembre, en conseil des maîtres, nous étudierons chaque action du projet d'école et nous déterminerons les actions à poursuivre.

Nous établirons un avenant en éducation musicale (projet en cours de construction avec le groupe Mr Ribouldingue) et en pratique théâtrale.

④ La bibliothèque de l'école

La bibliothèque de l'école est restée disponible grâce au bénévolat de Mmes Birot et Floch, nous les remercions. A la rentrée, si des bénévoles sont disponibles, le conseil des maîtres pourra agréer 2 personnes pour la gestion de la bibliothèque. Un mot sera distribué aux familles à la rentrée.

⑤ Services civiques universels 2018-2019

Depuis deux ans, des jeunes de 18 à 25 ans exercent des missions de service civique universel au sein des écoles, collèges, lycée publics. Le recrutement pour l'année 2018-2019 est en cours. Le rectorat recense les besoins des écoles. L'école fait la demande pour accueillir un de ces jeunes. Les jeunes sont accompagnés par un tuteur, qui serait dans notre école Mme Dehaynin. Si une personne est désignée pour la rentrée prochaine, ses missions seraient essentiellement de :

- contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire
- accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté
- contribuer à la lutte contre le décrochage

⑥ Travaux et achats mobilier

Au vu du nombre d'élèves inscrits, la municipalité investit dans l'achat de mobilier supplémentaire (tables et chaises).

Dans le cadre du Vigipirate, l'école est fermée, une sonnette est donc à disposition des familles. Les retards, les prises en charges extérieures des élèves... multiplient les allers-retours dans une journée. Le matin, Mme Spiroux, ATSEM dans la classe de MS GS, doit quitter son poste pour assurer les entrées et/ou sorties. L'après-midi, l'enseignante des MS-GS est seule dans sa classe, cela est donc problématique. Serait-il possible d'installer une sonnette avec gâchette intérieure ?

⑦ Bilan des actions dans l'APEM

Septembre : stand buvette-frites-saucisses-crêpes-gâteaux au vide grenier de MARTINAVAST

Octobre : assemblée générale

Novembre : défi crêpes au téléthon

Décembre : financements divers

- spectacle de Noël
- goûter Noël AFR
- cinéma élèves primaire
- jeux Molky
- carte cadeau Leclerc par élève

Janvier : tombola des rois en partenariat avec la boulangerie de Martinvast

Février : goûter du Carnaval

Avril : APEM Party : présence d'un magicien

Mai : service à la Balladivette et stand ravitaillement au Mud Day

Juin : participation financière pour la sortie au château de St sauveur-Le Viconte – participation financière au projet jardin - kermesse à la fête de l'école

Cette année, des cafés parents ont été mis en place chaque vendredi des vacances scolaires avec un gouter offert aux enfants ;

A noter pour l'année prochaine, la date de l'APEM Party est fixée au 2 février 2019.

⑧ Réflexion : vers une commune nouvelle ?

Le 15 juin, l'équipe enseignante est reçue par Mr Le Maire pour s'entretenir sur le projet d'une nouvelle commune et l'impact que cela engendrerait pour l'école.

Mme Fontaine explique qu'à ce jour le projet est toujours en réflexion. C'est en septembre que les conseils municipaux se prononceront pour la création ou non d'une nouvelle commune. Mme Fontaine explique aussi que pour maintenir des services sur la commune de Martinvast, il faut s'associer avec d'autres entités.

Mme Fontaine a eu un rendez-vous avec Mr Lhuissier, directeur académique des services académiques des services de l'Education Nationale le 4 juin.

Deux scénarios semblent retenus :

- 2 sites : martinvast accueillant les plus grands de Sideville
- 2 sites pour 1 école : tous les élèves de maternelle à Sideville et les élémentaires à Martinvast

De nombreuses questions sont posées :

Comment faire pour les familles ayant plusieurs enfants ?

Quel est l'intérêt pour l'école de Martinvast ?

Est-ce que seul le dossier financier prime sur l'école ?

Les familles ne se sentent pas intégrés au projet et ne voit pas l'intérêt d'une fusion.

Mme Dehaynin n'est pas conviée aux réunions traitant des thèmes de l'école.

Pourquoi ne pas intégrer les parents et les enseignants pour construire les scénarios ?

Les parents expliquent que leur école leur convient (confort, espace...) qu'en est-il à Sideville ?

Les parents ont décidé de s'installer sur la commune de Martinvast qui offre des services pour leurs enfants, pourquoi aller dans une autre commune ?

Pourquoi ne pas retenir en 3^{ème} hypothèse : 1 seul pôle à Martinvast. L'école dispose d'atouts pour pouvoir s'agrandir.

L'Inspection oriente les municipalités à s'organiser vers un seul pôle.

Les parents demandent du temps pour réfléchir, la rentrée 2019 semble trop rapide.

Une réunion publique est prévue à la mairie le mardi 19 juin à 18h30.

La Directrice
Mme Dehaynin

La secrétaire de séance
Mme Renet

Copie transmise à:

☞ Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

☞ Monsieur le Maire de Martinvast

☞ Madame Fontaine, représentante de la mairie

☞ Mesdames et Monsieur élus des parents d'élèves, titulaires et suppléants

☞ Mme Castanié, présidente de l'APEM

☞ Mme Pasqualotti, DDEN